



Les violences à caractère sexuel

P R I O R I S O N S N O S P R I O R I T É S

Position du RFNB

Porter son attention sur la notion du consentement, notamment dans le curriculum scolaire et s'assurer que les divers intervenant.e.s de la communauté soient bien outillé.e.s pour prévenir et intervenir sur cet enjeu.

Dans les dernières années...

Le RFNB a appuyé et participé à diverses initiatives portant spécifiquement sur les violences à caractère sexuel :

- Appuyer la campagne de sensibilisation de la FÉECUM (2015);
- Participer à des tables rondes (2015-2017);
- Siéger au Comité de travail sur l'élaboration de la Politique sur la violence à caractère sexuel, Ude M (2016-2017)
- Collaborer à la soirée Infusion sur le campus de l'Université de Moncton (2017);
- Créer une campagne sur les réseaux sociaux dans le cadre du Mois de sensibilisation aux agressions sexuelles (2017).

« Si, par les profondes séquelles physiques et psychologiques qu'elle laisse chez les victimes, la violence sexuelle est d'abord un problème intime, elle est aussi, par son caractère prévisible et répétitif, un problème social à régler de toute urgence » (Benoit et al., 2015, p. 3).

Concepts clefs/Définition

- Consentement sexuel : L'accord qu'une personne donne à son ou sa partenaire au moment de participer à une activité sexuelle. Ce consentement doit être donné de façon volontaire, c'est-à-dire qu'il doit s'agir d'un choix libre et éclairé. Le consentement n'est valable que s'il a été donné librement (BCI, 2016, p. 15).
- Culture du consentement : Une culture dans laquelle la notion prédominante de la sexualité est axée sur

le consentement mutuel. C'est une culture qui ne force personne à faire quoi que ce soit, qui respecte l'autonomie corporelle, et qui croit que la personne elle-même est toujours la mieux placée pour déterminer ses propres désirs et besoins. Le consentement est continu, donné sans contrainte, éclairé et enthousiaste. (FCÉE, s.d., p. 18)

- Culture du viol : Une culture selon laquelle les idées dominantes, les pratiques sociales, les images médiatisées et les institutions sociétales tolèrent, implicitement ou explicitement, les violences à caractère sexuel en normalisant ou en minimisant sa gravité et en blâmant les victimes pour les abus subis. (BCI, 2016, p. 15)
- Violences à caractère sexuel : Toute forme de violence, physique ou psychologique, perpétrée par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité. Comprend le harcèlement sexuel, l'abus sexuel, l'agression sexuelle, le viol et les autres inconduites à caractère sexuel. (BCI, 2016, p. 13)

Spécificités

En plus d'être genrée, la violence sexuelle est socialement conditionnée. Au Canada, certaines femmes sont plus vulnérables que d'autres de par leur appartenance culturelle, leur origine ethnique, leur statut d'immigration, leur situation de handicap, leur âge, leur orientation sexuelle, leur faible revenu, leur niveau d'instruction, etc. (Benoit et al., 2015, p. 6).

- Les femmes courent un risque onze fois plus grand que les hommes d'être victimes d'un crime à caractère sexuel (Sinha, 2013). Dans 99 % des cas de violence sexuelle contre des femmes, l'agression avait été commise par un homme (Sinha, 2013).
- En 2009, le taux de victimisation avec violence autodéclarée par les femmes autochtones était presque trois fois plus élevé que celui déclaré par les femmes non autochtones (Brennan, 2011).



Les violences à caractère sexuel

P R I O R I S O N S N O S P R I O R I T É S

Spécificités (suite)

- Les femmes vivant en situation de handicap courent deux ou trois fois plus de risque d'être victimes de violence sexuelle que les femmes ne déclarant pas avoir un handicap (DisAbled Women's Network of Canada, 2014).
- Le taux de violences à caractère sexuel contre les jeunes femmes de 15-24 ans est près de deux fois celui des femmes de 25-34 ans, et plus de 3,5 fois celui des femmes de 35-54 ans (Perreault et Brennan, 2010).
- 49 % des élèves transgenre, 33 % des élèves lesbiennes et 40 % des élèves gais ont vécu du harcèlement à caractère sexuel à l'école au cours de l'année 2010 (Taylor et al. 2011).
- Peu de statistiques existent à l'égard des travailleuses du sexe. Les études sur le sujet relèvent que les autochtones, les femmes appartenant à une minorité visible, celles n'ayant pas terminé leurs études secondaires et les femmes LGBTQ+ déclarent avoir été victimes d'un plus grand nombre d'incidents (Benoit et al., 2015, p. 24).
- Les femmes francophones se heurtent à des difficultés dont il faut tenir compte au moment de mettre en place un système de prévention de la violence sexuelle et d'intervention auprès des victimes (idem, p. 26).

Situation des femmes francophones au NB

- La stratégie provinciale en matière d'agression sexuelle du gouvernement du Nouveau-Brunswick ne tient pas compte des besoins spécifiques des femmes francophones (Robitaille, 2013).
- Le pourcentage des plaintes rejetées au N.-B. est le plus élevé au pays (il atteint 32 %, comparativement à la moyenne canadienne de 19 %). À Saint-Jean, le taux de rejet est de 51 % (Doolittle, 2017).
- La violence physique (64 %), la violence verbale (26 %) et la violence psychologique (22%) sont les trois principaux types de violence mentionnés par les Néo-Brunswickois.e.s lorsqu'il est question de violence

envers les femmes. Les violences à caractère sexuel sont mentionnées par 17 % des répondant.e.s (Harris/Décima, 2009, p.15).

- Les francophones du N.-B. sont moins susceptibles d'entrevoir un mari qui force sa conjointe à avoir des relations sexuelles avec lui comme un crime (52 % contre 79 % pour les anglophones), tout comme ceux qui vivent dans les régions rurales (68 % contre 80 % en ville) et les personnes de 65 ans et plus (51 % contre 68-91 % pour les plus jeunes) (idem, p.21).

Piste de solution

- Pour prévenir les violences à caractère sexuel, plusieurs organismes développent des campagnes visant non seulement à sensibiliser les individus, mais également à provoquer un changement de normes sociales. L'objectif est d'amener les gens à prendre conscience de la problématique, y réfléchir et changer leurs comportements (AOcVF, 2012, p. 26). Ces campagnes ne doivent pas faire porter le fardeau aux femmes (ex. faire attention à...).
- Pour intervenir efficacement, il faut qu'il y ait coordination entre les corps policiers, le réseau de la santé, les services aux victimes et d'autres organismes communautaires. La collaboration garantit que les victimes recevront l'aide et le soutien qu'il leur faut à court et à long terme (plans médical, juridique, émotionnel et thérapeutique), et ce, peu importe leur point de contact initial (Benoit et al., 2015, p. 37).
- Les politiques de lutte contre la violence sexuelle doivent avant tout chercher à prévenir les violences à caractère sexuel en mettant l'accent sur ses causes profondes, y compris les inégalités entre les sexes à tous les échelons de la société. Elles doivent également tenir compte des besoins à court et à long terme des personnes qui survivent à la violence sexuelle. Pour être efficaces, les politiques doivent traiter de la violence sexuelle comme un problème distinct, mais la situer dans le contexte global de la violence sexiste (Loots, Dartnall et Jewkes, 2011).



Références - Pour aller plus loin

P R I O R I S O N S N O S P R I O R I T É S

- Action Ontarienne contre la Violence faite aux Femmes (AOcVF). (2012). Campagne Traçons les limites. Guide d'utilisation.
- Benoit, C., L. Shumka, R. Phillips, M.C. Kennedy et L. Belle-Isle. (2015). La violence à caractère sexuel faite aux femmes au Canada. Dossier d'information commandé par le Forum fédéral-provincial-territorial des hautes et hauts fonctionnaires responsables de la condition féminine.
- Brennan, S. (2011). La victimisation avec violence chez les femmes autochtones dans les provinces canadiennes, 2009. Récupéré du site de Statistique Canada : <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002x/2011001/article/11439-fra.pdf>.
- Bureau de coopération interuniversitaire (BCI). (2016). Le harcèlement et les violences à caractère sexuel dans le milieu universitaire. Rapport du Groupe de travail sur les politiques et procédures en matière de harcèlement sexuel et de violence sexuelle.
- Disabled Women's Network of Canada. (2014). « Women with Disabilities and Violence », Fiche d'information récupéré de : http://www.dawncanada.net/?attachment_id=995
- Doolittle, R. (2017, 3 février). Why police dismiss 1 in 5 sexual assault claims as baseless. The Globe and Mail. Récupéré de : <https://www.theglobeandmail.com/news/investigations/unfounded-sexual-assault-canada-main/article33891309/>
- Egale Canada Human Rights Trust (s.d.). What You Should Know About LGBTQ Youth Suicide In Canada. Récupéré de : <http://egale.ca/backgrounder-lgbtq-youth-suicide/>.
- Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (FCÉE). (s.d.). Trousse pour la création d'une culture de consentement.
- Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (s.d.). Stratégie provinciale en matière d'agression sexuelle. Bureau du conseil exécutif. Récupéré de : http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/services/services_renderer.201270.Strat%C3%A9gie_provinciale_en_mati%C3%A8re_d_agression_sexuelle.html
- Harris/Décima (2009). Sondage attitudinal à propos de la violence faite aux femmes. Rapport détaillé préparé pour la Direction des questions féminines du Bureau du Conseil exécutif du gouvernement du Nouveau-Brunswick.
- Loots, L., Dartnall, L., et Jewkes, R. (2011). Global review of national prevention Policies. Oak Foundation, South African. Research Council & Sexual Violence Research Initiative.
- Perreault, S. et Brennan, S. (2010). La victimisation criminelle au Canada, 2009. Récupéré du site de Statistique Canada : <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2010002/article/11340-fra.pdf>.
- Robitaille, M. (2013). Femmes francophones et violence : Quels services disponibles? Rapport Final, Alliance des femmes de la francophonie canadienne.
- Sinha, M. (2013). Mesure de la violence faite aux femmes : tendances statistiques. Récupéré du site de Statistique Canada : <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2013001/article/11766-fra.pdf>.
- Taylor, C., Peter, T., McMinn, T. L., Elliott, T., Beldom, S., Ferry, A., Gross, Z., et al. (2011). Every class in every school: The first national climate survey on homophobia, biphobia, and transphobia in Canadian schools. Final Report. Toronto, ON: Egale Canada Human Rights Trust.